

Dans un cas de psoriasis aux membres supérieurs et inférieurs chez une jeune femme, M. **Rayer** a prescrit dernièrement la pommade de **goudron** à la dose de 60 gm. (deux onces) par jour, et la guérison s'est très bien opérée, quoique assez lentement. La proportion du **goudron** était comme 1 : 5 par rapport à la graisse ; la malade se frottait avec cette pommade sur toutes les parties couvertes d'éruption. **Le principe d'action du goudron paraît être la créosote.** Il serait donc intéressant de savoir si cette substance incorporée dans la graisse n'agirait pas mieux que le **goudron** lui-même. On doit tenir à la forme de pommade, par la raison que la graisse exerce elle-même une action dynamique salutaire sur les éruptions dartreuses.

Copendium de médecine pratique, Dr. L. de la Berge, Dr. ED. Monneret, Dr. L. Fleury, Tome 4, Part I,
Bruxelles, Société encyclographique des sciences médicales, Faubourg de Flandre, 1846.

Médication externe. — **Willan** et **Bateman** avaient presque exclusivement recours aux médicaments externes ; ils recommandent les **bains chauds**, les **lotions d'eaux sulfureuses**, les **bains de mer chauds**, les **bains de vapeurs**, les **lotions d'alcool étendu de sulfure de potasse**, l'**onguent de poix**, l'**onguent de nitrate de mercure**, les **lotions contenant une petite proportion d'oxymuriate de mercure**. « Dans quelques cas, dit **Bateman**, l'application continuée d'**onguent de goudron** a fait disparaître les croûtes de dessus la peau, et a rétabli l'organe cutané dans sa texture primitive, lors même qu'un traitement interne n'aurait eu qu'une légère influence » (*loc. cit.*, p, 63).

M. Rayer a recours aux **bains émollients et narcotiques**, aux **bains et aux douches de vapeurs**, aux **frictions avec la pommade stibée**, à la **pommade de précipité blanc**.

M. Emery a exclusivement recours à un topique que nous ferons connaître tout à l'heure et auquel nous attribuons, avec lui, **un succès presque constant** ; mais avant d'entrer dans les détails, nous devons apprécier d'une manière générale la valeur de la médication externe, et c'est ici que nous devons répondre aux questions posées par **M. Cazenave**. Nous dirons par conséquent :

1° La médication externe, convenablement dirigée, est toujours sans inconvénients ; elle ne produit jamais aucun accident, et n'a pas besoin d'être suspendue tous les mois ;

2° On obtient, par elle, des guérisons radicales plus nombreuses que par le traitement interne, et dans tous les cas elle opère une guérison apparente plus ou moins durable ;

3° Elle guérit souvent des psoriasis invétérés qui ont résisté pendant plusieurs années aux cantharides, aux préparations arsenicales, etc. ;

4° Elle n'expose point davantage les malades aux récidives ;

5° Elle amène constamment la guérison en un temps infiniment plus court que celui qu'exige la médication interne ;

6° Elle possède une efficacité incontestable, puisqu'elle n'est point aidée par l'administration intérieure d'aucun médicament, tandis que la médication interne a toujours besoin de l'intervention d'un topique.

4

En appliquant ces diverses propositions spécialement à la *pommade de goudron*, nous croyons pouvoir affirmer qu'elles seront acceptées par un grand nombre de médecins français et étrangers.

[...]

La *pommade de goudron* (24 goudron, 4 à 8 gram.; axonge, 52 gram.) a été introduite à l'hôpital Saint-Louis par M. Emery, en 1832, et depuis cette époque, plusieurs centaines de malades ont été soumis à cette médication dans les salles de ce médecin.

L'un de nous en a constaté les effets pendant deux ans, et jamais il ne l'a vue échouer : 40 malades dont il a recueilli les observations détaillées lui ont fourni les résultats suivants :

36 malades ont guéri, quelles que fussent la forme, l'étendue et l'ancienneté de la maladie.

1	guérison a eu lieu le 12 ^e jour.
10	guérisons ont eu lieu du 12 ^e au 20 ^e jour.
4	— — du 20 ^e au 30 ^e
9	— — du 30 ^e au 40 ^e
3	— — du 40 ^e au 50 ^e
4	— — du 50 ^e au 60 ^e
2	— — du 60 ^e au 70 ^e
1	guérison a eu lieu du 80 ^e au 90 ^e
2	guérisons ont eu lieu du 100 ^e au 110 ^e

36

4 malades ont été, pour différentes causes, renvoyés de l'hôpital avant la fin du traitement : leur état était notablement amélioré.

Parmi les guérisons, l'une a eu lieu au bout de 40 jours sur un malade qui avait été traité pendant 105 jours par les émissions sanguines ; une autre, au bout de 20 jours, chez un malade auquel on avait administré sans résultat la solution de Fowler pendant 59 jours ; une troisième, au bout de 14 jours, chez un malade que 6 mois de traitement par les cantharides n'avaient pu guérir ; une quatrième, au bout de 57 jours, chez un individu dont la maladie avait résisté pendant 2 mois à l'iode, et pendant 3 mois à la solution de Fowler.

Le traitement n'a jamais eu d'autre inconvénient que celui de déterminer trois fois un léger érythème, qu'on a fait disparaître en suspendant les frictions pendant deux ou trois jours (L. Fleury, mém. cité, p. 421-422).

L'efficacité constante et ordinairement rapide de la pommade de goudron a été vérifiée à l'hôpital Saint-Louis par un grand nombre de médecins ; M. Boinet la proclame hautement (*loc. cit.*, p. 15) ; M. Devergie déclare qu'il a guéri en trois mois, par le goudron, un psoriasis datant de neuf ans et ayant résisté aux mercuriaux, à la solution de Fowler, à l'hydrothérapie (*loc. cit.*, p. 221, obs. 5). M. Brémard reconnaît que le goudron « est un médicament avec lequel on obtient d'heureux résultats, » et il pense

que ceux-ci doivent être attribués, d'une part, à l'absorption du goudron ; et, d'autre part, à l'action mécanique nécessaire pour étendre la pommade sur la peau (*loc. cit.*, p. 156). L'explication de M. Brémard est complètement erronée, car l'administration du goudron à l'intérieur et les frictions avec de l'axonge pure ne guérissent point le psoriasis ; mais cette explication ne détruit point le fait reconnu par M. Brémard.

L'un de nous a montré à M. le docteur Miquel, en 1857, un exemple bien remarquable de la supériorité du goudron sur toutes les autres médications.

« M. Fleury, rapporte M. Miquel (*Bull. génér. de thérap.*, t. XIII, p. 195), nous a montré dernière-

ment un nouvel exemple de l'efficacité de la pommade de **goudron** dans le traitement du psoriasis. Une jeune femme portait depuis dix ans un psoriasis rebelle; sous les traitements avaient échoué: les antiphlogistiques, les purgatifs, les vésicatoires, les cautères, les applications saturnines, les pommades soufrées, avaient été inutilement mis en usage à Rouen, lorsque la malade se décida à venir à Paris et à entrer à la Maison royale de santé. Elle était très-affaiblie par le régime et les divers traitements qu'elle avait suivis; de larges plaques de psoriasis existaient sur les genoux et sur les coudes; le dos, la poitrine, le ventre, les cuisses, étaient couverts de taches nombreuses de psoriasis guttata. La limonade sulfurique, les bains sulfureux, les douches de vapeurs, la solution de Fowler, n'amènèrent aucune amélioration. Au bout de deux mois de l'usage de ces médicaments, la malade était dans le même état que lors de son entrée; la sécrétion épidermique était toujours aussi abondante; les squammes ne s'étaient point détachées, et de nouvelles plaques se montraient sur le cuir chevelu et sur le front. M. Fleury fit cesser le traitement suivi jusqu'alors et prescrivit la pommade de **goudron**: au bout de quinze jours, la malade était complètement guérie. »

Plusieurs faits analogues se sont présentés récemment, à l'hôpital Saint-Louis, dans le service de M. Emery.

En Allemagne, en Angleterre, la pommade de **goudron** est fréquemment employée, et tous les recueils périodiques étrangers publient des exemples de son efficacité contre des psoriasis invétérés et rebelles à toutes les autres médications.

Nous croyons devoir insister d'une manière toute spéciale sur la méthode dont la thérapeutique est redevable à M. Émery, 1° parce que le psoriasis est une des maladies de la peau que l'on rencontre le plus fréquemment ; 2° parce que le psoriasis est une affection grave en raison de sa durée et de l'aspect hideux qu'il imprime au malade ; 3° parce que la pommade de **goudron** n'est pas encore convenablement appréciée par des dermatologistes, auxquels nous attribuons une grande autorité, mais qui, nous le craignons, n'ont pas assez consulté l'expérimentation avant de se prononcer. Que M. Cazenave, dont nous connaissons la bonne foi, la probité scientifique et les lumières, expérimente largement et pendant un temps suffisant la pommade de **goudron**, et nous sommes certains que son opinion ne tardera pas à être modifiée.

Quant à nous, nous n'hésitons pas à déclarer que la pommade de **goudron** doit être appliquée de prime abord à tous les cas de psoriasis, et que ce n'est qu'après l'avoir employée pendant longtemps sans résultat qu'il faut recourir à une autre médication. Cette nécessité ne se fera d'ailleurs sentir que très-rarement.

M. Émery avait d'abord associé à la pommade de **goudron** la limonade sulfurique, le calomel et les bains de vapeurs, mais depuis plusieurs années il a abandonné toute espèce d'adjuvants, et les succès n'ont été ni moins nombreux, ni moins rapides, ni moins durables. Il est bon cependant de prescrire de temps en temps un bain simple pour nettoyer le malade, et pour prévenir l'érythème que fait naître parfois le médicament.

Plusieurs reproches ont été adressés à la pommade de **goudron**. « N'est-ce pas un inconvénient, a dit M. Brémard après plusieurs auteurs, que l'odeur du **goudron** et que la nécessité dans laquelle on est d'en avoir continuellement une couche sur le corps ? n'est-ce pas un inconvénient que d'abîmer le linge des malades au point qu'ils ne puissent plus ensuite s'en servir ? » (*loc. cit.*, p. 136). Nous répondrons avec

M. Boinet : « De pareils inconvénients sont bien minimes si l'on considère le résultat. »

Revue pharmaceutique et formules.

JOURNAL DE PHARMACIE ET DE CHIMIE.

Formules de pommades contre l'eczéma
(Devergie).

Une pommade qui a été préconisée avec raison par tous les praticiens pour calmer surtout les démangeaisons si violentes de l'eczéma est la suivante :

Pr. Axonge	30 gram.
Calomel	de 2 à 4 gram.
Camphre	de 25 à 50 centigr.

Le camphre doit être divisé à l'aide de quelques gouttes d'alcool avant d'être incorporé à l'axonge.

Enfin, lorsque la dernière période de l'eczéma est arrivée, il faut s'attacher à ramener

la peau à sa coloration naturelle, à lui donner sa résistance primitive, la tonifier, pour ainsi dire. Ici on peut mettre en usage plusieurs formules de pommade. Dans l'une on fait entrer le tannin :

Pr. Axonge	30 gram.
Tannin	4 gram.

Ou bien on s'adressera au goudron. Mais ce ne sont plus alors des pommades au quart ou au cinquième du poids de l'axonge qu'il faut prescrire, mais un mélange ainsi formulé :

Pr. Axonge	50 gram.
Goudron	de 5 décigr. à 1 gram.

Le goudron est très résolutif, mais aussi très excitant pour une surface eczémateuse.

Numérisé par Google

Bulletin général de thérapeutiques médicale et chirurgicale, publié par le Dr Debout, Tome 40, 1851

Pommade au goudron.

Goudron... de 4 à 10 grammes.

Axonge..... — 30 grammes.

En frictions sur les plaques malades.— Cette pommade, fait observer M. Cazenave, est en général peu irritante, on peut donc l'employer largement.

On a souvent associé au goudron d'autres agents thérapeutiques, suivant les indications qu'on voulait remplir. Ainsi on l'a associé au soufre, au camphre, au laudanum. M. Cazenave dit employer, et avec succès, une pommade dans laquelle il est ajouté à l'onguent citrin.

Onguent citrin... 10 grammes.

Goudron..... 10 grammes.

Axonge..... 10 grammes.

Pour frictions sur les plaques squammeuses.— Cette pommade doit être employée moins largement que la précédente.